

COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

ASSEMBLEE GENERALE 2021

PREVOIR 2021

Si depuis de nombreuses années nous avons pu prévoir des calendriers de toutes natures pour chacune de nos commissions, ces 10 mois encore à venir sur 2021 sont fort obscurs et il y flotte un air de « je ne sais pas ».

Après en avoir parlé avec les membres du bureau, les cadres et les présidents des commissions nous avons décidé de mettre en place des façons de travailler nouvelles.

En effet la visio conférence est devenue si commune que nous nous voyons plus que par le passé.

Les rendez-vous « PARLONS-EN » des mardis et jeudis, les formations du samedi après-midi tournent bien de par leurs fréquentations. (Nous nous sommes laissés dire mardi par le Président de la FFTA qu'il allait faire la même chose)

Nous avons décidé de prendre en charge les formations féminines.

Les interventions des samedis serviront de tremplin pour valider l'assistant entraîneur après la journée en présentiel.

Des plans de formation cadres, arbitres, des stages parcours vous seront proposés, mais, aussi sujets à modifications.

Le calendrier sportif n'est pas publié à ce jour donc nous ne savons pas ce qui sera ou pas, mais nous avons des idées au cas où.

Financièrement nous allons être attentif à nos dossiers pour obtenir tout ce que nous pourrons. Il est certain que notre prévisionnel tient compte des aléas possibles.

Chaque responsable de commission va vous présenter les actions retenues pour cette année.

Nous restons plus que jamais à votre écoute, essayant de vous aider au maximum en cas de problème.

Il faut conserver espoir et confiance dans l'avenir, bien que....

Le président



C.LAFOREST

COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

ASSEMBLEE GENERALE 2021

27 FEVRIER 2021

RAPPORT « MORAL »

PERIODE NOVEMBRE 2020 A DECEMBRE 2020.

Bonjour à toutes et à tous.

Saluons le nouveau président fraîchement élu au club d'Autun.

Si d'habitude mon rapport moral est le reflet d'une continuité de 12 mois, cette fois ci il ne sera que le bilan des deux derniers mois de l'année 2020, puisque lors de notre AG électorale, le point des 10 premiers mois a été fait.

Un gros coup d'arrêt à notre prise de licences avec un total de cette saison au 31/12 de 2533 licences / 3182 la saison précédente.

Nous n'avons eu de l'activité réelle que du 16 au 30 décembre d'où un arrêt brusque des prises de licence.

Chaque commission ne pourra vous faire un point que relatif sur cette fin d'année.

En effet, il va de soi que l'absence de compétitions est difficile à digérer, faire des formations a été possible en visio mais avec un travail important en amont et un regain d'attention pendant les sessions.

Nos finances sont saines malgré tout, même si nous dégageons un chiffre positif, il faut bien voir que celui-ci nous servira surtout sur l'année à venir.

Toutefois, nous avons obtenu une subvention 3000 € de la DRJSCS pour acheter du matériel pour les jeunes des clubs que nous suivons, mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui sont monté sur les podiums des championnats de France 2019 extérieurs et salle 2020.

Nous avons tracé en partie les objectifs 2021 lors de l'A.G. du 14 novembre 2020.

Nous devons suivre les évènements chaque semaine, voire chaque jour désormais.

Voilà un rapport bien court mais à la hauteur de la vie actuelle.

Merci à vous d'être là ce soir, merci de la confiance qui nous est accordée et encore merci à tous nos partenaires institutionnels, et aussi aux membres du CDOS 71 qui ont participé en garants de nos institutions lors de nos votes passés.

Le président



C.LAFOREST

PROPOSITION RENCONTRE DOUBLE MIXTE

Si la DRE ne peut avoir lieu

- ◆ **But** : permettre à un maximum d'archer de participer à une compétition par équipe.
- ◆ **Equipe** : 1 femme et 1 homme dans la même catégorie d'arme.
- ◆ **Arme** : CL – CO – BB
- ◆ **Distance** : 50m pour CL et CO; 30m pour BB
- ◆ **Catégories** : de C à S3 éventuellement BM CL à 30m
- ◆ **Blason** : Ø 122 pour tous
- ◆ **Rencontre** : Tir de classement 6 volées de 6 flèches par archer.

Duels par poule : 4 à 6 équipes par poule.

Nombre de poules : 3 ou 6

MATCHES EN SET pour toutes les armes

Matches de classement puis finale ou ½ finale et finale selon le nombre d'équipes.

FINALE à 3 : meilleure volée 2 pts, moins bonne 0 pt, la volée intermédiaire 1 pt). Si égalité 1 pt pour 1 chaque équipe (3 fois 1pt ou 2fois 1pt et 0pt ou 2pts et 2fois 1pt). Si 1/2finale idem

Règlement tir par équipe mixte.

Arbitrage et Blasons pris en charge par le Comité Régional.

Engagements : 10€ pour l'équipe et donner 1 bouteille d'eau (1,5l) par archer

Organisation sur 1 ou 2 jours selon le nombre de cibles et selon les conditions sanitaires.

COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE TIR A L'ARC

Montceau les Mines le : 25/02/2021

Résultat de l'élection des délégués des clubs régionaux
A l'Assemblée Générale de la FFTA du 20/03/2021

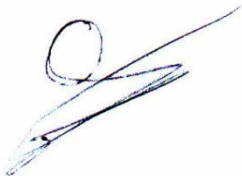
	Inscrits	Votants	voix
Nombre d'électeurs inscrits	78	77	280
Nombre d'enveloppes de vote		64	243
Nombre de votes nuls		0	0
Nombre de votes valablement exprimés		64	243

		Voix	Ne le.
M	GATEAU Gérard	243	1969
M	CREUZET Vincent	238	1975
M	TOGGWILE Hervé	238	1955
M	DE GRANDIS Marie Antoinette	238	1951
M	LECLAIRE Claude	238	1949
M	COLLIN Gilles	237	1958
M	PICARD Annick	237	1953
M	LAFOREST Christian	237	1948

Scrutateur
M DESANTI Louis



Observateur
M GATEAU Gérard



Scrutateur
M LAHMAR Michel



Observateur
M FRANCOIS Patrice

